

Tunis, le 15 juin 2021

Note d'information

Objet : Capitalisation des crédits en classes de licences

Les étudiants des classes de licences ayant des crédits non capitalisés au titre de leurs 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} Années, sont autorisés à capitaliser leurs crédits lors de la session de contrôle qui se déroulera à partir du 29 juin 2021 conformément aux plannings des épreuves qui les concernent et qui seront affichés ultérieurement.

A cet effet, ils sont appelés à présenter une demande au Service des Examens selon le formulaire ci-rattaché(*) **au plus tard le samedi 26 juin 2021.**

(*) Ce formulaire est disponible au Service des Examens



P/L'administration

Tunis le,

Demande de Capitalisation de Crédits

Année Universitaire : 2020/2021

MATRICULE	
NOM	
PRENOM	
NATIONALITE	
SPECIALITE	
CLASSE ACTUELLE (2020-2021)	
Mail	
N° TEL	

OBJET : Capitalisation des crédits

	Matière	Année Universitaire	Classe
1).....
2).....
3).....
4).....
5).....
6).....
7).....
8).....

NB : Cette demande doit être soigneusement remplie et présentée au Service des Examens au plus tard le samedi 26 juin 2021.

Signature de l'étudiant

